



R é g l e m e n t e r , c o n t r ô l e r , i n f o r m e r

L'ENJEU

Sûreté nucléaire et radioprotection : un état « globalement assez satisfaisant » en 2012

Pierre-Franck Chevet a présenté le 16 avril aux parlementaires réunis à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques le *Rapport de l'ASN sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2012*. Il a qualifié de « globalement assez satisfaisant » l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection au cours d'une année encore marquée, aux plans national et international, par les suites de l'accident de Fukushima.

Le président de l'ASN a dressé le bilan de l'exploitation des installations nucléaires (centrales électronucléaires, usines du cycle du combustible...) au regard des anomalies relevées lors du travail de contrôle de l'ASN. Il a livré des appréciations globales pour EDF, AREVA et le CEA. Enfin, s'agissant de l'action de contrôle qu'ont menée les inspecteurs de l'ASN sur le terrain en 2012, le président de l'ASN a souligné deux priorités : contribuer à la réduction des incidents dans le domaine de la radiographie industrielle, et à celle de la dose délivrée aux patients dans le domaine de l'imagerie médicale.

Évoquant le débat en cours sur la transition énergétique, Pierre-Franck Chevet, a rappelé qu'une anomalie générique pourrait conduire l'ASN à exiger l'arrêt simultané de plusieurs réacteurs. « Il faut que le système électrique français dispose de marges pour faire face à cette situation plausible ». Il a ensuite répondu aux questions des parlementaires, qui concernaient notamment les chiffres, publiés par l'IRSN, sur les conséquences économiques d'un accident nucléaire grave, le contrôle effectué par l'ASN sur la sous-traitance dans les installations nucléaires ou encore l'arrêt de la centrale de Fessenheim.

www.asn.fr

ACTIVITÉS DU COLLÈGE

- ▲ **16 avril 2013** : Présentation du Rapport de l'ASN sur l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France en 2012 à l'OPECST
- ▲ **16 avril 2013** : Audition de l'ANDRA par le collège de l'ASN
- ▲ **26 avril 2013** : L'ASN rencontre la commission du débat public sur le projet CIGEO

L'ASN EN ACTIONS

L'ASN contribue au débat

Transition énergétique - Dans un avis rendu le 16 mai 2013, le collège de l'ASN a rappelé la nécessité de disposer de marges suffisantes pour pallier l'arrêt de plusieurs réacteurs nucléaires simultanément (du fait d'une éventuelle anomalie générique), et pour faire face aux futures mises à l'arrêt définitif de réacteurs pour des raisons de sûreté. P.-F. Chevet a présenté la position de l'ASN le 16 mai face au Conseil national du débat sur la transition énergétique. www.asn.fr

Gestion post-accidentelle

CODIRPA - Après la publication en novembre 2012 des éléments de doctrine sur la gestion post-accidentelle d'un accident nucléaire, P.-F. Chevet a procédé en février 2013 à la mise en place du nouveau Comité directeur pour la gestion de la phase post-accidentelle d'un accident nucléaire ou d'une situation d'urgence radiologique (CODIRPA). Deux objectifs ont été identifiés : la prise en compte de situations accidentelles autres que celles déjà étudiées et du retour d'expérience des gestions post-accidentelles de l'accident de Fukushima, et l'accompagnement de la préparation de la gestion de la phase post-accidentelle avec les administrations concernées et l'ensemble des parties prenantes. www.asn.fr

AGENDA

22-26 avril 2013 : Réunion ENSREG sur les plans d'action nationaux consécutifs aux stress-tests - Bruxelles

5-8 mai 2013 : Réunion plénière de l'INRA - Tokyo

16 mai 2013 : Audition de P.-F. Chevet dans le cadre du débat national sur la transition énergétique - Paris

27-29 mai 2013 : Rencontre de l'ASN avec ses homologues suédois et norvégien - Stockholm, Oslo

27-31 mai 2013 : Réunion annuelle de l'UNSCEAR - Vienne



L'ASN publie un guide pour une meilleure prise en compte du risque "inondation"

Le guide n°13 de l'ASN, relatif à la "protection des installations nucléaires de base contre les inondations externes", est applicable à toutes les installations nucléaires de base nouvelles ou existantes. Cette publication est l'aboutissement d'un processus de concertation avec les parties prenantes mené depuis 2005. Elle détaille les recommandations visant à évaluer et à quantifier les risques d'inondation externe des installations, et à définir les moyens de protection adaptés pour y faire face. Le guide prend notamment en compte les enseignements tirés de l'inondation partielle de la centrale du Blayais lors de la tempête de décembre 1999. www.asn.fr

L'ACTUALITÉ DU CONTRÔLE

Mise en demeure

La Hague : l'ASN met en demeure AREVA de respecter ses exigences

L'ASN met en demeure la société AREVA de respecter dans leur intégralité les dispositions de l'article 4 de sa décision du 29 juin 2010, relatives à la surveillance du silo 130 et à la limitation des conséquences sur l'environnement d'une fuite qui s'y produirait. Le dossier transmis à l'ASN par AREVA le 29 décembre 2010, qui visait à satisfaire aux exigences de cette décision, est en effet incomplet. L'étanchéité de cette installation est aujourd'hui assurée au moyen d'une barrière de confinement constituée d'une « peau » en acier ; en cas de rupture de son unique barrière de confinement, le silo 130 présente un risque de contamination de l'environnement par des matières radioactives. L'ASN a de ce fait prescrit à AREVA la mise en place de moyens permettant de surveiller l'étanchéité et de limiter les conséquences d'une éventuelle fuite du silo 130. www.asn.fr

Transport de combustible

La Hague : l'ASN contrôle les colis de combustible « Mox » destinés au Japon

L'ASN a procédé, les 15, 16 et 17 avril 2013, à des inspections qui ont concerné trois colis de combustible de type MOX transportés par voie maritime à destination du Japon. Ces inspections ont eu lieu sur le site de La Hague (vérification de la conformité des colis et des opérations de chargement du combustible) ainsi que dans le port de Cherbourg (contrôles des aires d'entreposage et de chargement, contrôle des opérations de chargement des emballages dans le navire). Les inspecteurs de l'ASN ont vérifié le respect des prescriptions du dossier de sûreté et du certificat d'agrément de modèle de colis. L'ASN a fait réaliser par son appui technique, l'IRSN, des mesures de débit de dose autour des trois colis de combustible de type MOX ; les niveaux relevés par l'IRSN ont été très inférieurs aux valeurs réglementaires. Une lettre de suite de cette inspection était publiée sur le site www.asn.fr dès le 17 avril 2013. www.asn.fr

Irradiation d'un travailleur

Incident de niveau 2 à la centrale du Blayais

Le 25 avril 2013, EDF a informé l'ASN de l'exposition accidentelle, le 24 avril 2013, d'un travailleur d'une entreprise prestataire d'EDF sur le site de la centrale nucléaire du Blayais (Gironde). L'ASN a mené une inspection sur site le 26 avril 2013. En raison du dépassement de la limite réglementaire de dose annuelle reçue par ce travailleur au niveau du cou, l'ASN confirme le classement de cet incident au niveau 2. Toutefois, la dose que l'intervenant a reçue pour le corps entier est nettement inférieure à la limite réglementaire annuelle. www.asn.fr

COMPRENDRE

Les consultations du public - L'ASN prend les décisions réglementaires à caractère technique complétant les décrets et arrêtés pris en matière de sûreté nucléaire ou de radioprotection. Pour l'élaboration de ces décisions, l'ASN consulte systématiquement le public pour recueillir ses observations sur les projets. Ces consultations répondent non seulement à une volonté de l'ASN de transparence et d'association du public à sa prise de décision mais elles permettent également de s'assurer de la cohérence et de la lisibilité des dispositions envisagées, en les confrontant, avant leur adoption, à l'avis de toutes les parties prenantes. Plusieurs projets ont ainsi connu des modifications significatives à la suite des interventions du public lors des consultations. www.asn.fr

Royaume-Uni

Rencontre bilatérale franco-britannique

L'ASN et l'Autorité de sûreté nucléaire britannique (Office for Nuclear Regulation - ONR) se sont rencontrées en Grande-Bretagne les 20 et 21 mars dans le cadre des relations bilatérales entre les deux Autorités de sûreté. Après avoir dressé le bilan des actions réalisées en 2012, les thèmes de coopération pour 2013 seront notamment la participation à un exercice de crise au Royaume-Uni et une revue croisée des rapports des ECS d'installations du cycle, etc. En marge de cette rencontre, les deux délégations ont visité la centrale de Heysham.

Canada

Conférence « Effective Nuclear Regulatory Systems »

Du 8 au 11 avril 2013, P. Jamet, commissaire de l'ASN, et J.-C. Niel, directeur général, ont participé à la conférence "Effective Nuclear Regulatory Systems" organisée par l'AIEA à Ottawa (Canada). L'ASN a notamment présenté aux 270 participants originaires de 50 pays les actions françaises conduites suite à l'accident de Fukushima, l'approche CODIRPA, la prise en compte des Facteurs Organisationnels et Humains ou encore le Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR).

Etats-Unis

25e Regulatory Information Conference (RIC)

Du 12 au 14 mars 2013, l'ASN a participé à la "Regulatory Information Conference" organisée à Washington par l'Autorité de sûreté américaine (NRC). Les 36 réunions techniques qui ont eu lieu ont permis d'aborder notamment les thèmes de la protection des sites contre les actes malveillants ou le retour d'expérience de l'exploitation du parc américain.

VU SUR **Interview de P.-F. Chevet lors de la présentation du Rapport de l'ASN 2012 à l'OPECST**

LETRE MENSUELLE ÉDITÉE PAR L'ASN

15 rue Louis Lejeune - CS 70013 - 92541 Montrouge Cedex
Tél. : +33 (0) 1 46.16.40.00 - info@asn.fr
Directeur de la publication : Pierre-Franck Chevet, président de l'ASN
Directeur délégué : Alain Delmestre
Rédactrice en chef : Marie-Christine Bardet
Conception, rédaction et réalisation : ASN
Diffusion : La Lettre de l'ASN est adressée à près de 1950 abonnés
ISSN : 2101-9762.
Disponible sur www.asn.fr - Prochain numéro juin 2013.

Suivez-nous sur le web et les réseaux sociaux :

www.asn.fr
www.facebook.com/asn.fr
<https://twitter.com/asn>

